



TONY KARUMBA / AFP

Enquête sur le financement du génocide au Rwanda : les banquiers, les dollars et les armes

Par David Servenay

Publié aujourd'hui à 06h14, mis à jour à 06h24

Rwanda, l'argent du génocide (2/3). Vingt-cinq ans après les événements, « Le Monde » revient, dans une série d'articles, sur le financement des massacres qui firent un million de morts en 1994. Deuxième volet : comment les militaires rwandais ont réussi à se fournir en matériel de guerre malgré l'embargo de l'ONU.



Théoneste Bagosora devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), le 18 décembre 2008. TONY KARUMBA / AFP

Du fond de sa prison de Koulikoro, au Mali, où il purge une peine de trente-cinq ans de réclusion, Théoneste Bagosora ne parlera plus. Derrière ses lunettes en écaille posées sur des joues replètes, cet homme de 77 ans, considéré comme le « cerveau » du génocide au Rwanda, a refusé, en décembre 2017, de répondre aux enquêteurs français désireux de l'interroger. Les juges du pôle génocide du tribunal de grande instance de Paris cherchent à démêler l'écheveau d'une vente d'armes aux Seychelles, réalisée en pleins massacres, au printemps 1994, alors qu'un embargo de l'ONU interdisait toute transaction.

Cette affaire est une goutte d'eau dans l'océan des crimes pour lesquels le colonel Bagosora a été condamné par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), mais elle est très symbolique aux yeux des associations qui ont porté plainte, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda, Ibuka France et Sherpa. Symbolique, car elle vise selon elles une banque française, BNP Paribas, soupçonnée d'avoir prêté son concours au volet financier de l'opération, autrement dit d'être indirectement complice des génocidaires rwandais, un crime passible de la cour d'assises.



Nyanza, Rwanda le 4 juin 1994. Un homme blessé par la machette à Nyabimana. JEAN-MARC BOUJU / ASSOCIATED PRESS

« L'apocalypse » des Tutsi

Nous sommes début mai 1994. Cela fait trois semaines que les partisans du Hutu Power exterminent les Tutsi. Dans les églises, dans les écoles, sur les collines, le même scénario se répète : d'abord, un assaut des gendarmes ou des soldats, à la grenade et au fusil, puis celui des miliciens hutu Interahamwe, armés de vieilles armes ou de machettes et, s'il reste des survivants, l'achèvement du « travail » par la population avec des outils du quotidien, houes, serpettes, marteaux et gourdins. Au bas mot, 250 000 tueurs sont à l'œuvre.

Lire aussi [Rwanda : une note de la DGSE livre sa version sur l'assassinat du président Habyarimana](#)

Le colonel Bagosora dirige alors le cabinet du ministre de la défense. Un poste en apparence subalterne, mais il se trouve que son ministre était à l'étranger lorsque, dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, le Falcon du président de la République, Juvénal Habyarimana, a été abattu par deux missiles sol-air lors de sa descente vers l'aéroport de Kigali, la capitale.

Dans cette situation de crise, M. Bagosora prend vite le contrôle de la situation. D'abord, en ordonnant l'exécution des modérés, dont la première ministre Agathe Uwilingiyimana. Puis, en rassemblant les généraux les plus radicaux et en les incitant à organiser l'offensive face aux rebelles du Front patriotique rwandais (FPR, à majorité tutsi).

Surtout, il conduit en sous-main la formation du gouvernement intérimaire lors de tractations menées au sein de l'ambassade de France. Le colonel rêve d'accomplir son grand dessein :

« l'apocalypse » des Tutsi, comme il l'a juré à ses ennemis, pendant les négociations ayant abouti, à l'été 1993, aux accords de paix d'Arusha avec le FPR.

La France temporise

En ce début mai, M. Bagosora veut trouver des armes et des munitions pour l'armée qui recule face aux rebelles et extermine les Tutsi sur son passage. A sa demande, plusieurs équipes partent prospecter dans les cinq pays (France, Russie, Afrique du Sud, Egypte, Israël) considérés comme les plus gros fournisseurs des Forces armées rwandaises (FAR). La France, par exemple, fournit de tout : radars, missiles, obus de mortier, mitrailleuses, fusils à visée laser, mais aussi hélicoptères d'attaque Gazelle armés de roquettes.

Paris a longtemps cultivé le secret sur ce « business ». Comme le rappelle une note de l'état-major des armées, datée de février 1993, il faut « *faire en sorte que l'armée rwandaise ne se trouve pas en rupture de stock de munitions sensibles... et que les livraisons aux FAR de matériels militaires s'effectuent dans la plus grande discrétion* ». Le montant total de ces ventes est évalué au minimum à 60 millions d'euros. La plupart des transactions sont passées par le Crédit lyonnais.

A Kigali, le colonel Bagosora a bien reçu le message : les filières officielles étant désormais bouchées, il lui faut emprunter des voies détournées

Dès la fin avril, l'un des émissaires de Théoneste Bagosora, le lieutenant-colonel Ephrem Rwabalinda, se rend à Paris pour s'assurer du soutien des Français. Son interlocuteur : le général Jean-Pierre Huchon, chef de la Mission militaire de coopération, un proche de l'Élysée. Début mai, le Rwandais réclame des armes, le Français temporise, car la polémique enfle sur les massacres en cours.

Ephrem Rwabalinda comprend que si soutien français il y a, il devra être encore plus discret qu'avant l'attentat du Falcon. D'autant plus que, le 17 mai, l'ONU décrète un embargo sur les ventes d'armes. Quiconque brave cet interdit est susceptible d'être poursuivi pour « complicité de génocide ».

Pour le gouvernement français, l'affaire devient très délicate. Le 19 mai, Philippe Jehanne, chargé de mission du ministre de la coopération pour les affaires de défense, confie à l'historien Gérard Prunier : « *Nous livrons des munitions aux FAR en passant par Goma, au Zaïre. Mais, bien sûr, nous le démentirons si vous me citez dans la presse.* » M. Jehanne n'a jamais confirmé, ni démenti, avoir tenu ces propos. Comme son ministre, Michel Roussin, c'est un homme d'expérience, passé par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français.

Les pouvoirs du « chiffre »

A Kigali, le colonel Bagosora a bien reçu le message : les filières officielles étant désormais bouchées, il lui faut emprunter des voies détournées. C'est alors qu'entre en scène l'homme d'affaires rwandais Félicien Kabuga, souvent présenté comme le financier du génocide. Depuis Gisenyi, une ville de l'ouest du pays, il rédige avec quelques gros commerçants une lettre annonçant la création du Fonds de défense nationale (FDN) pour soutenir l'effort de

guerre. En coulisses, il fait jouer son réseau pour faciliter les achats d'armes, comme le souhaite le colonel Bagosora.

Pour l'heure, celui-ci a surtout un problème de cash. Par peur des violences, les agences bancaires de Kigali ont fermé dès le 7 avril. Leurs principaux cadres se terrent chez eux. Parmi eux, Ezakar Bigilinka, chef du département étranger de la Banque commerciale du Rwanda (BCR). M. Bigilinka connaît bien M. Kabuga, client habitué depuis longtemps à lui apporter de grosses sommes en dollars qui, une fois déposées sur son compte, sont transformées en chèques de banque, lesquels sont aussitôt crédités sur un compte de la BNP, à Paris, au nom de Kabuga Félicien. En somme, une manière simple de blanchir de l'argent sale.

Lire aussi [Génocide au Rwanda : BNP Paribas visée par une information judiciaire](#)

Ezakar Bigilinka a un autre atout : dans sa banque, il est le « chiffre », c'est-à-dire le détenteur des codes d'identification indispensables pour toute transaction internationale. Seuls lui et le directeur connaissent ces codes. M. Bigilinka révèle en outre au colonel Bagosora que la BCR a dans ses coffres plus de 6 millions de dollars en chèques-voyages Thomas Cook. S'ils arrivent à les convertir, ils pourront faire affaire avec le vendeur d'armes chinois qui exige d'être payé avant toute livraison.

Un cargo bourré de munitions

Avec ses collègues de la Banque nationale du Rwanda (BNR), Bigilinka part en Europe pour débloquer les sommes déposées sur des comptes de l'Etat rwandais à la Dresdner Bank de Francfort (Allemagne), à la Banque Bruxelles Lambert (BBL) et à la BNP.

« En ce qui concerne la BBL, on n'a rien pu faire, avoue-t-il aux enquêteurs du TPIR chargés de l'interroger en 2003. Tous les avoirs, qui représentaient le plus gros des actifs, avaient été gelés par la direction. La seule institution qui a accepté de collaborer en transférant les avoirs fut la BNP. » L'enquête judiciaire a établi l'existence de tels mouvements de fonds.

Les banquiers rwandais parviennent à dénouer la situation, mais sans atteindre leur but final : *« Tout ce que j'ai pu savoir, précise M. Bigilinka, c'est que malgré les avoirs qui ont été transférés pour acheter des armes, il n'y a pas eu de livraison. »* Le colonel Bagosora a beau récupérer 1,5 million de dollars du magot des chèques-voyages, le voici pour ainsi dire de retour à la case départ. Pour trouver des armes, il lui faut explorer une autre piste : les Seychelles.

A ce stade de leur enquête, les juges d'instruction n'ont pas reconstitué l'ensemble du puzzle. Néanmoins, après avoir consulté l'intégralité du dossier judiciaire, *Le Monde* est en mesure de raconter dans les grandes lignes la façon dont les génocidaires vont se faire livrer des tonnes d'armes.

Tout commence dans les salons de l'hôtel Intercontinental de Kinshasa (actuelle République démocratique du Congo, RDC). A partir du 23 mai, le colonel Bagosora y passe le plus clair de son temps pour monter une opération « couverte » par les Français. Il y a là une poignée d'extrémistes rwandais, dont Fabien Singaye, le gendre espion de Félicien Kabuga, ainsi qu'un Français non identifié.

Ce nouveau canal d'approvisionnement en armes passe par l'Afrique du Sud et un intermédiaire de haut vol : Petrus Willem Ehlers. Cet officier, formé en France dans les années 1970, a été le secrétaire particulier de Pieter Willem Botha, président de l'Afrique du Sud sous l'apartheid. M. Ehlers va faire le lien avec les autorités seychelloises, qui ont sur les bras un cargo grec, *Le Malo*, bourré d'armes. Ce navire a été intercepté alors qu'il mettait le cap sur la Somalie en guerre. Le 4 juin, M. Bagosora se rend donc aux Seychelles.

De Paris aux Seychelles via Lugano

« *Quand j'étais encore là-bas, racontera-t-il par la suite aux juges du TPIR, il y a un avion qui vient, je le charge, armes et munitions, il va à Goma.* » La première livraison a lieu le 17 juin sur l'aéroport zaïrois. « *Il revient pour le deuxième tour, poursuit l'officier rwandais. A ce moment-là, j'ai été "dépiqué" par la CIA. Je pensais que je pouvais rester encore pour le troisième tour. Un autre courtier me dit : "Si vous ne partez pas avec cet avion, on va vous arrêter." Donc, je suis rentré avec l'avion.* » Cette deuxième livraison a lieu le 19 juin à Goma, le jour même où les premiers éléments français s'y déploient pour l'opération « Turquoise ».

La troisième livraison n'aura pas lieu, mais peu importe. « *Les munitions vont être récupérées par le Rwanda après* », conclut M. Bagosora, reconnaissant ainsi la livraison de près de 65 tonnes de matériels pour les FAR : fusils, mitrailleuses, grenades, obus de mortier...

Lire aussi [Bob Denard, un « affreux » au Rwanda](#)

L'argent de cette opération est parti, en deux virements, d'un compte dont dispose la Banque nationale du Rwanda (BNR) à la BNP Paris : 592 784 dollars le 14 juin, puis 734 099 dollars le 16 juin. Direction la Suisse et l'agence de l'Union bancaire privée (UBP) de Lugano, où l'intermédiaire sud-africain P. W. Ehlers détient un compte. C'est lui qui règle les vendeurs, par l'intermédiaire du compte de la Banque centrale des Seychelles à la Federal Reserve Bank de New York. Là aussi, deux virements : 179 965 dollars le 15 juin, puis 145 982,50 dollars le 17 juin.

Ces circuits assez complexes posent la question de la responsabilité des banques. Avaient-elles conscience du but de ces manœuvres ? Un responsable de l'UBP a affirmé avoir juste eu connaissance d'un gros « achat de poisson frais » aux Seychelles, et non d'armes. Sollicitée par *Le Monde*, la BNP n'a pas souhaité commenter l'affaire.



L'exode des réfugiés rwandais, devant l'avancée des rebelles du RPF, vers la frontière de la République démocratique du Congo. Parmi eux, des soldats du gouvernement sur un tank.
CORINNE DUFKA / REUTERS

Fin juin 1994, le génocide est presque terminé. Kigali tombe le 4 juillet aux mains des rebelles du FPR, puis c'est la défaite, le 17 juillet, qui voit les FAR en déroute et les ministres du gouvernement intérimaire passer au Zaïre, où la guerre va se poursuivre.

A Goma, des avions continuent de décharger leurs cargaisons d'armes tout l'été, au milieu des morts du choléra qui jonchent les camps de réfugiés. Dans ce chaos, Félicien Kabuga a pris les devants : il sera bientôt en Suisse où l'attend sa famille.

« Rwanda, l'argent du génocide », une série en trois épisodes

1. [Félicien Kabuga, le grand argentier des massacres](#)

David Servenay